

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 mars 2025

Convocation du 6 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 14

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 13 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, PRAIZELIN, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, EDIN, JOBERT, LUCIEN, LINARD, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Nathalie LEGRAND donne pouvoir à Mr Cédric JOUSSAUME
Mme Vanessa CULLERIER donne pouvoir à Mr David LUCIEN
Mr Marc BERARDI donne pouvoir à Jean-Pierre BEAUDOIN
Mr Yves GOURDON
Mr Michel GUILLEUX donne pouvoir à Dominique CHAPON

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 06/03/2025

Affichage : 13/03/2025

Secrétaire de séance : Mme Jennifer JOBERT

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS

Code INSEE	Commune de Jarzé Villages Budget communal	2024
------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres exprimés : 17
VOTES :
Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	552 077,63
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	382 693.35
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	934 770.98
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-333 751.03
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-39 000.00
Besoin de financement F. = D. + E.	372 751.03
AFFECTATION =C. = G. + H.	934 770.98
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	372 751.03
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	562 019.95
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par l'ELISABETH MARQUET, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 17/03/2025 et de la publication le 13/03/2025

A Jarzé Villages, le 10/03/2025

